

DUBROCA

L'art de lire à haute voix, quatorzième leçon.

Faut-il qu'en récitant des vers, le lecteur, esclave comme le poète de la rime, s'attache à la faire sentir par des repos, et lui sacrifie l'unité de la pensée? ou bien faut-il que, sous la chaîne et dans les entraves de la versification, la pensée conserve la même liberté que dans la prose, et qu'on lise les vers sans s'arrêter, ni fléchir la voix qu'aux endroits où le sens s'arrête et se coupe?

Si j'interroge les partisans de la première méthode, leurs raisons, sans m'entraîner, me paraissent, jusqu'à un certain point, spécieuses. Pourquoi, disent-ils, faire une loi aux poètes de la rime, si dans la déclamation vous la faites absolument disparaître, et si, par un débit qui assimile presque la lecture de la poésie à celle de la prose, vous rendez nulle une des conditions les plus formelles de la versification, et qui la constitue essentiellement?

À cela, il est facile de répondre que l'agrément de la rime, si toutefois c'est un agrément, n'est point à comparer avec le charme du nombre et de l'harmonie, qui constituent bien plus réellement l'essence de la poésie et qu'il s'agit surtout de faire sentir dans la lecture des ouvrages des poètes. Une syllabe, terminée par un certain son, n'est point une beauté par elle-même : ce n'est tout au plus qu'une beauté de rapport, qui consiste dans une uniformité de désinence entre le dernier mot d'un vers et le dernier mot du vers réciproque. On n'entrevoit même cette beauté qui passe si vite, qu'au bout de deux vers, et après avoir entendu le mot du second vers qui rime au premier. Le nombre et l'harmonie, au contraire, sont une beauté qui brille toujours, et c'est celle qu'il ne faut jamais cesser de montrer à l'esprit des auditeurs. La coupe de la pensée, à l'endroit où tombe la rime, détruirait le plus souvent la marche ferme et vigoureuse des idées : c'est pourquoi, dans la lecture de la poésie, comme dans celle de la prose, la pensée doit conserver toute sa liberté ; soit qu'elle s'étende ou qu'elle se resserre, soit qu'elle se coupe également ou inégalement par les périodes, les membres, les incises, l'énonciation doit en être partout juste, libre, pleine et entière : nulle part elle ne doit se ressentir de la contrainte ni de la dureté des chaînés de la versification, il faut lire les vers sans s'arrêter, ni fléchir la voix qu'aux endroits où le sens s'arrête, se coupe et demande l'inflexion.

On verra que le repos du premier hémistiche est souvent, et très souvent, l'endroit où l'on doit s'arrêter le moins, et qu'il y a un grand nombre d'autres repos dont la dissémination tantôt à la première, à la deuxième ou à la troisième syllabe du vers, tantôt à la huitième et à la neuvième même, peut rompre l'uniformité du grand repos après la sixième, quand il est commandé par la coupe du sens, et jeter la plus grande variété dans les nombres de la poésie.

Reine! | l'excès des maux où la France est livrée |
est d'autant plus affreux que leur source est sacrée. |
C'est la religion, | dont le zèle inhumain met
à tous les Français les armes à la main. |
Je ne décide point entre Genève et Rome. |
De quelque nom divin que leur parti les nomme, |
j'ai vu de tous côtés la fourbe et la fureur ; |
et si la perfidie est fille de l'erreur, |
si, | dans les différends où l'Europe se plonge, |
la trahison, | le meurtre | est le sceau du mensonge, |
l'un et l'autre parti | cruel également, |
ainsi que dans le crime est dans l'aveuglement. |
Pour moi qui, | de l'état embrassant la défense, |
laissai toujours aux cieux le soin de leur vengeance, |
on ne m'a jamais vu, | surpassant mon pouvoir, |
d'une indiscrete main profaner l'encensoir ; |
et périsse à jamais l'affreuse politique
qui prétend sur les cœurs un pouvoir despotique, |

qui veut le fer en main convertir les mortels, |
qui du sang hérétique arrose les autels, |
et suivant un faux zèle ou l'intérêt pour guides, |
ne sert un Dieu de paix que par des homicides ! |
Plût à ce Dieu puissant dont je cherche la loi, |
que la cour des Valois eût pensé comme moi ! |
Mais l'un et l'autre Guïse ont eu moins de scrupule. |
Ces chefs ambitieux d'un peuple trop crédule, |
couvrant leurs intérêts de l'intérêt des cieux |
ont conduit dans le piège un peuple furieux, |
ont armé contre moi sa piété cruelle. |
J'ai vu nos citoyens s'égorger avec zèle, |
et la flamme à la main, | courir dans les combats,
pour de vains arguments qu'ils ne comprenaient pas. |
Vous connaissez le peuple, | et savez ce qu'il ose,
quand, | du ciel outragé | pensant venger la cause, |
les yeux ceints du bandeau de la religion, |
il a rompu le frein de la soumission. |
Vous le savez, | madame, | et votre prévoyance
étouffa dès longtemps ce mal en sa naissance. |
L'orage en vos états à peine était formé, |
vos soins l'avaient prévu, vos vertus l'ont calmé. |
Vous régnez ; | Londres est libre, | et vos lois florissantes.

Voltaire, La Henriade, II.